

Rapport des activités et aides apportées par la Cellule de Réponse aux inondations de la Croix Rouge de Belgique

COMMUNE DE THEUX

Déploiements opérationnels sur la commune

Premiers jours : secours, soins et aide psychosociale

Dans les premiers jours et semaines qui ont suivi les inondations, l'équipe Secours de la CRB est intervenue au travers de postes de soins, et de maraudes de premiers soins et d'écoute psychosociale de première ligne.

Coordination locale

A partir d'août 2021, une coordinatrice de zone a été mise en place par la CRB pour coordonner l'ensemble des actions réalisées sur le territoire, remonter l'information du terrain vers la cellule et permettre d'adapter les projets, et porter le dialogue avec les autorités communales à propos du déploiement opérationnel. Cette coordination est restée en place jusqu'en fin janvier 2022.

Les interlocuteurs privilégiés depuis le début et jusqu'à la fin de notre présence ont été le CPAS et le PCS à travers l'épicerie sociale. Généralement, sauf pour certaines demandes comme l'autorisation d'installation des containers liés au point d'accueil, c'est le CPAS qui faisait le relais vers les autorités communales. Cette collaboration s'est toujours établie de façon constructive, efficace et sans discontinuité.

Points d'accueil, soutien au lien social et aide psychosociale

Les points d'accueil sont des postes avancés, au plus près des sinistrés. Ils visent à accompagner les sinistrés dans leur recherche d'information, à soutenir les liens sociaux, à être un lieu d'écoute et de soutien de la résilience, et à déployer de l'aide de 1^{ère} nécessité :

- En proposant des lieux chaleureux, conviviaux, d'accueil inconditionnel où l'on peut se (re)poser, se réchauffer
- En luttant contre (le sentiment de) l'isolement et la marginalisation par le renforcement des liens sociaux entre les personnes et par notre présence à leurs côtés
- En apportant les éléments d'information qui puissent les aider dans la recherche de solutions à leurs difficultés liées aux inondations
- En prévenant les éventuelles crises médico-psycho-sociales et en contribuant à les résoudre par des activités de sensibilisation, de prévention, d'orientation

Dans la commune de Theux, **un Point d'accueil a été ouvert et géré par la CRB** place Vinâve jusqu'au 24 janvier. Ensuite, une permanence a encore été assurée à l'épicerie sociale du 24/01 au 31/01, afin de procéder à une transition vers ce lieu et un passage de relais d'accompagnement des personnes qui fréquentaient le Point d'accueil.

Objet	Descriptif
Apports logistiques première période pour point d'accueil	1 Tonnelle rouge 1 CTN Monobloc 2 Poubelles
Passage hiver : Octobre 2021 : améliorations logistiques	1 Container assemblé 6*9m
Ressources humaines	1 coordinatrice de zone 2 collaborateurs de proximité ETP
Espace d'accueil	Dans un premier temps, l'horaire était de 10h30 à 18h30. À partir de fin septembre jusqu'au 14/11, l'horaire était de 12h à 20h. Ensuite, l'horaire a progressivement varié en fonction des besoins et des activités pour être ouvert 8 heures/jour, 7 jours/7 puis 6j/è les 3 dernières semaines.
Espace d'information et orientation	En continu dans l'espace d'accueil
Animations régulières	Bar à soupe Atelier peinture, dessin, bricolage « Pause-café, petits gâteaux et causettes » tous les jours
Événements festifs et ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> - Animation musicale - Gouter d'anniversaire - Grimage et bricolage d'Halloween - Shiatsu détente - Activités « art-thérapie » - Petit déjeuner - Saint-Nicolas - Automassage - Père Noël à moto - Soupe d'Olga - Repas de réveillon - Jeux de société - Cacahuète et gouter - Poterie

Aide alimentaire

L'aide alimentaire a rapidement été apportée par la CRB sous la forme de **Foodtrucks**.

Dans un deuxième temps, des repas chauds ont été distribués le soir par la **Défense** avec la CRB : la **Région Wallonne** a financé dès le mois d'aout des repas chauds via un marché public (fournis par la société DéliMeal). Ceux-ci étaient distribués par la CRB et la Défense, généralement le soir.

Pour compléter cette offre, la CRB a continué de financer et distribuer jusque fin septembre des **repas de midi**, en remplaçant progressivement les repas Foodtrucks par des **sandwich**, fournis chaque fois que possible par des producteurs locaux.

Le 29 septembre, l'entièreté de la coordination et de la distribution des repas chauds du soir a été reprise par la CRB. Des repas ont été distribués par les collaborateurs de proximité, additionnés d'intérimaires de distribution complémentaires et de nombreux bénévoles, déployés aux heures de repas, via le **point d'accueil situé Pl. Vinave** ainsi que via un **circuit de tournée mobile de livraison à domicile**. Cette distribution a été réalisée jusqu'à la mi-novembre et stoppée à la demande des autorités locales.

Repas	Nombre	Montants financés CRI	Commentaires
Repas chauds Foodtrucks financés par la CRI + repas froids sandwichs financés par la CRI	13.770 repas	80.279,10 €	Partenariat « Foodtruck solidaires » avec EventConfederation + Partenariat avec traiteurs locaux pour sandwichs
Repas du soir chauds DéliMeal distribués par la CRI	13.526 repas	/	Financés par la Région Wallonne
Total du coût des repas financés par la CRB : 80.279,10 €¹			

Ressources humaines actives pour l'aide alimentaire	
3 ETP CRB (2 collaborateurs polyvalents et 1 coordinateur de zone)	Actifs partiellement pour l'aide alimentaire
23 missions intérimaires de distribution alimentaires (3h) réparties sur 7 semaines	Renforcement des équipes de distribution au départ de l'armée
Bénévoles (Maison Croix-Rouge, volontaires spontanés)	

¹ Ce cout reprend uniquement les frais de fourniture des repas et non les coûts RH et logistique liés à la distribution des repas.

Biens de première nécessité

Dans les centres ouverts par les communes, puis dans les points d'accueil, différents biens ont été mis à disposition des sinistrés. Ces biens provenaient de dons en nature, ou ont été achetés par la CRB.

Il s'est agi de Vêtements, Matériel de nettoyage des maisons, Produits de nettoyage, Produits d'hygiène, Alimentation, Jeux, produits pour animaux, petit matériel électroménager.

A Theux le point d'accueil est resté tout au long de la période un centre de réception et de distribution de toutes sortes de dons de mobilier, électroménager, jouets etc.

Maraudes

Dès l'arrivée de la CRB en août, des maraudes ont été organisées afin de rencontrer la population, d'établir une liste de foyers nécessitant une livraison de repas à domicile, ayant besoin d'aide pour du nettoyage ou ayant besoin d'un soutien psychologique.

De plus, une maraude exhaustive de porte à porte a été organisée en novembre : elle s'est déroulée sur 16 journées pour couvrir 40 rues. L'objectif était d'informer les personnes sinistrées sur plusieurs points :

- La présence du Point d'Accueil place Vinave,
- Les dons de déshumidificateurs et de chauffage via le CPAS
- La permanence hebdomadaire « relogement »
- Les conditions de l'aide financière CR pour les personnes sinistrées
- Les aides du CPAS
- L'épicerie sociale

Permanences d'aide administrative au logement (réhabilitation / relogement)

Afin d'aiguiller les personnes sinistrées quant aux possibilités de relogement et de réhabilitation, des **permanences de deux conseillers** se sont tenues à Theux à partir du 12 octobre 2021. En plus de maraudes de porte à porte spécifiques, les conseillers ont assuré des permanences tous les mardis, d'abord au point d'accueil de la Croix-Rouge, puis à partir du 25/01, un bureau a été mis à leur disposition à l'accueil touristique.

Il y a ainsi eu **252 heures de permanence/conseiller pour 42 permanences/conseiller**.

En date du 4 mars, **110 entretiens** ont été menés dans la commune de Theux, permettant un apport d'information aux personnes quant aux aides pertinentes pour elles. Parmi ceux-ci, 7 personnes ont été dirigées vers l'aide financière directe de la Croix-Rouge de Belgique. En

outre, 12 entretiens se sont traduits par l'aide au remplissage de divers formulaires (ex. fonds des calamités, précompte immobilier, ...).

En plus des permanences, des **interventions relatives à des cas plus spécifiques** requérant un suivi plus important ont aussi été menées pour un total de 10h.

Aides financières

Apport financier aux autorités communales :

« GUICHET »

Comme à toutes les communes de catégorie 1, la Croix Rouge de Belgique a mis à disposition de la commune de Theux un montant de 1 million €. La commune a été informé de cette possibilité le 09-09-21 et la convention a pu être signée le 03-11-21. Les critères d'utilisation de ce montant étaient dans un premier temps que les demandes portent par priorité sur les projets prioritaires de la Croix-Rouge. Il fallait que ces demandes soient faisables, entrent dans le budget et soient engagées entre le 15 juillet 2021 et le 15 février 2022. De plus, elles ne devaient pas générer de discrimination parmi les habitants de la Commune, respecter les principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité de la CRB. Enfin, ces demandes ne pouvaient pas être couvertes par une autre aide des autorités.

Finalement, le **montant alloué à la commune a été de 308.624€**, répartis comme suit :

Objet	Démarrage	Volume	Montant
Electroménager	26-10-21	100 déshumidificateurs	€ 20.175,70
Electroménager	29-10-21	20 chauffages électriques	€ 834,69
RH	01/01/2022 -30/06/2022	ETP assistance sociale (pour épicerie sociale et accompagnement personnes isolées)	€ 27.000,00
RH	25/10/2021 -31/03/2022	ETP gestion administrative projet cash	€ 3.466,00
Location	24-11-21	Local épicerie sociale - durée 12 mois	€ 4.800,00
Décorations Noël - Home Franchimontois	24-11-21		€ 2.000,00
Electroménager	03-12-21	50 chauffages électriques (supplémentaires)	€ 3.989,98

Electroménager	03-12-21	48 déshumidificateurs (supplémentaires)	€ 11.412,21
Electroménager	12-01-22	25 déshumidificateurs	€ 5.943,86
RH	12/10/21 - 29/03/22	Projet aide au relogement	€ 25.650
Location	04-02-22	Véhicule utilitaire	€ 6.000
Électro-ménager	04-02-22	Achat d'électroménagers divers	€ 55.000
Aide maison des jeunes	04-02-22	Acquisition de mobiliers pour la maison des jeunes qui a été sinistrée (TV, jeux de société, outillage)	€ 11.000
Matériel jardin	04-02-22	Jardin communautaire (sécateurs, serres, plantations...)	€ 2.000
Mobiliers	04-02-22	Pouvant accueillir les sinistrés dans l'épicerie sociale (tables, chaises, armoires)	€ 2.500
Épicerie sociale	04-02-22	Denrées alimentaires pour épicerie sociale jusqu'au 31/12/22 à raison de 2500€/mois - durant 12 mois	€ 30.000
RH	01-03-22 au 31-12-22	Engagement d'un éducateur/assistant social sur une durée d'un an afin de soutenir la présence du service social sur le terrain en apportant une attention toute particulière aux situations d'isolement ;	€ 44.672
Projet « Rêverie commune »	14-02-22	Retrouvailles population commémoration inondations (sécurisation des lieux, animations et fanfare)	€ 7.500
Animations	15-02-22	Animations et frais d'assurance	€ 5.800
Samedis en terrasse	15-02-22	Animations artistiques en juillet et août 2022	€ 9.270
Rentrée scolaire en musique	15-02-22	8 mini concerts du 29 août au 2 septembre 2022, avec concert de clôture le 2 septembre - devant et dans les écoles	€ 4.000
Activité	15-02-22	Distribution de bougies les 14 et 15 juillet 2022	€ 4.750

RH	15-02-22	Groupe de parole post-trauma : Traiter la souffrance au moyen d'outils appropriés en séance individuelle par le recours à plusieurs professionnels de la santé mentale	€ 20.860
----	----------	--	----------

Le 21 février 2021, la Cellule Inondations a pu **réallouer un montant additionnel** d'aide aux communes. Un nouveau montant de **254.462 €** a été encore mis à disposition de la commune, dans les mêmes conditions et selon des critères élargis à l'aide directe aux personnes sinistrées et l'aide à la réhabilitation de logements. L'allocation de ce montant est en cours.

Ces **dépenses liées à l'aide financière locale « guichet » et « guichet bis »**, telles que définies avant le 30 avril, feront l'objet d'un suivi de factures par le service central de la CRB jusque fin juin 2023.

Aide financière directe aux ménages précarisés sinistrés

Les personnes sinistrées en situation de précarité ont pu bénéficier d'une aide financière directe de la Croix-Rouge de Belgique. Cette aide s'élevait à 650 € par personne isolée précarisée, augmenté de 195€ par personne attachée au foyer.

Dans la commune de Theux, **170 ménages** ont été aidés pour un montant total de **145.795€**.

Aide financière aux écoles

Dans le cadre du projet « scolarité », un budget a également été réservé aux écoles sinistrées. Dans le cas de la commune de Theux, **4 écoles et 1 école de devoirs** ont reçu une aide financière de la Croix-Rouge de Belgique.

Les écoles ont été touchées par les inondations de manière variable. Les montants attribués sont le résultat des demandes des écoles en fonction de leurs besoins. Dans la commune de Theux, le budget réservé aux écoles a permis de rééquiper les classes en **matériel informatique**, en **fournitures scolaires**, ainsi qu'en **mobilier**.

Ecole	Montant
Institut Saint- Roch Theux	104.710,68 €
Ecole d'enseignement spécialisée "Les écureuils"	27.408,00 €
Ecole Fondamentale Libre Theux	25.400,22 €
Asbl CTAF	7.700,00 €
Ecole communale de Theux	2.550,00 €
Total dépensé pour les écoles de Theux par la CRB : 167.768,9€	

Janvier 2022 : passage de relais vers le CPAS de Theux

La situation et les besoins des zones sinistrées évoluant assez rapidement à Theux, l'offre a également dû évoluer d'une réponse « urgente » à une réponse plus long terme.

Nous avons pu observer à Theux, une **proactivité très positive du CPAS quant à l'aide aux personnes sinistrées**. Le dialogue avec le CPAS nous a permis un désengagement progressif fin janvier, avec le sentiment que la situation était prise en mains par les acteurs locaux. Une épicerie sociale a été ouverte, toutes les personnes exprimant des besoins lors de la maraude de porte à porte de novembre ont été relayées vers le CPAS.

Certaines aides seront **maintenues au-delà d'avril**, comme des permanences des conseillers relogement, et les différents dispositifs financés par « Guichet » et « Guichet bis ».